

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 8, no 28, lundi 8 septembre 2008

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Melbourne nommée Cité UNESCO de littérature

Publications récentes

- L'Identité : une question de langue ? Actes du colloque de Caen (2006) publiés par Jean Renaud
- The Cultural and Creative Industries: A Review of the Literature, par Justin O'Connor

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- TV5 Monde : le français pour tous

Autres actualités d'intérêt


- Séminaire : « De la théorie à la réalité : la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'épreuve des faits » – Lac Beauport (Québec)
- Forum du Conseil de l'Europe sur les politiques cinématographiques « Élaborer des politiques pour le cinéma de demain » - Cracovie (Pologne)
- « Scène ouverte » : conférence annuelle de Culture Action Europe – Marseille (France)
- L'Argentine convoque une réunion du Secrétariat Pro Tempore du Forum des ministres de la culture et des personnes responsables des politiques culturelles d'Amérique latine et des Caraïbes

Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, ordinaire, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007, et une seconde, extraordinaire, à Paris, France, du 24 au 27 juin 2008. D'autres rencontres du Comité auront lieu d'ici la prochaine Conférence des Parties, prévue aux environs du mois de juin 2009, à Paris.

Au moment d'écrire ces lignes, 89 États ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Melbourne nommée Cité UNESCO de littérature

Le 29 août 2008, le Directeur général de l'UNESCO, M. Koichiro Matsuura, a annoncé que Melbourne (Australie) était nommée Cité UNESCO de littérature et rejoignait ainsi le Réseau des villes créatives de l'Organisation.

« Melbourne démontre le rôle important que joue la littérature dans le développement global de la ville, à travers des initiatives éditoriales multilingues variées, le développement actif de l'industrie qui y est reliée et la qualité de programmes éducatifs et d'événements publics destinés à différents publics, reflétant la diversité culturelle des communautés locales », concluait l'évaluation de l'UNESCO de la candidature de Melbourne.

Le communiqué de presse de l'UNESCO souligne que Melbourne rejoint Édimbourg comme deuxième ville de littérature au sein du Réseau des 12 villes créatives parmi lesquelles se trouvent Berlin, Buenos Aires et Montréal, villes UNESCO du design, et Bologne, Séville et Glasgow, villes UNESCO de musique.

L'UNESCO rappelle qu'elle a initié le Réseau des villes créatives, en 2004 pour stimuler le développement social, économique et culturel. « Les villes qui rejoignent ce réseau mondial développent leur propre champ créatif local, partagent leur expérience avec un public plus large et crée de nouvelles opportunités. Pour elles-mêmes mais aussi pour les autres villes, à travers cette plateforme mondiale. Le développement de partenariats entre les secteurs publics et privés représente un point clé du réseau. »

Enfin, l'UNESCO déclare que le titre reconnaît à Melbourne « sa riche culture littéraire, son histoire et son talent créatif ». Melbourne est le foyer d'un tiers des écrivains australiens et du secteur de l'édition australien, précise enfin le communiqué

Source :

- [Communiqué de presse de l'UNESCO](#)

Haut de la page 

Publications récentes

L'Identité : une question de langue ? Actes du colloque de Caen (2006) publiés par Jean Renaud

Paru en 2008 aux Presses universitaires de Caen le livre intitulé : « L'Identité : une question de langue ? ». Publié par Jean Renaud, cet ouvrage rassemble les actes d'un colloque qui s'est déroulé à Caen en 2006.

Présentant cet ouvrage, la maison d'édition écrit : « Dans une Europe en pleine construction et en proie à la mondialisation, il est tout naturel de se pencher sur la qualité des liens qui existent entre langue et identité. Les approches sont nombreuses : linguistiques, littéraires, politiques, culturelles. C'est dans cet esprit pluridisciplinaire

que les études ici rassemblées s'attachent essentiellement aux différents pays nordiques, dont le cours imbriqué de l'histoire a constamment fait ressortir cette cruciale dualité, et où la question des langues y demeure de la plus grande importance. »

Pour en apprendre davantage et connaître les modalités pour vous procurer cet ouvrage, nous vous invitons à consulter le [site Internet](#) des Presses universitaires de Caen.

Haut de la page 

The Cultural and Creative Industries: A Review of the Literature, par Justin O'Connor

Nous attirons votre attention sur le rapport intitulé "The Cultural and Creative Industries: A Review of the Literature", réalisé par Justin O'Connor, de la School of Performance and Cultural Industries de l'Université de Leeds. L'auteur vous propose une revue de littérature approfondie sur les liens entre l'économie et la culture.

Ce travail couvre un espace temps de soixante années allant de « l'industrie de la culture », aux « industries culturelles » et se terminant aux « industries créatives ». L'ouvrage retrace l'histoire du concept des industries culturelles, les modifications rencontrées au fil des années, ainsi que l'influence qu'ont eu ces changements sur le développement de l'intérêt porté actuellement à l'économie créative. Ce livre se concentre sur les concepts qui sont à la base de la réflexion dans ce domaine et présente les causes des modifications intervenues dans la terminologie et les politiques.

Source :

- [Culturelink Network](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

TV5 Monde : le français pour tous

« Si vous cherchez la définition ou le synonyme d'un terme français, si vous vous interrogez sur les expressions latines ou sur les proverbes français, si vous souhaitez obtenir la traduction d'un terme français en arabe, en turc, en russe ou encore par exemple en chinois, découvrez la rubrique de TV5 Monde consacrée aux questions sur la langue française. »

Selon une nouvelle parue sur Service-Public.fr - Le portail de l'administration française, à partir de cette rubrique, vous retrouverez le dictionnaire multifonctions qui vous permet d'obtenir rapidement des définitions, des synonymes, des conjugaisons ou encore des traductions en anglais. En complément de ce dictionnaire, vous pouvez aussi utiliser « Alexandria », un agent intelligent offrant une aide sur les mots rencontrés. La nouvelle précise que cet outil permet de parcourir les définitions, les synonymes ainsi que l'intégralité du champ sémantique d'un mot ; il offre par ailleurs une possibilité de traduction dans 22 langues (allemand, anglais, arabe, bulgare, chinois, coréen, espagnol, estonien, français, grec, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, russe, serbe, suédois, tchèque, turc). Par le biais de cette rubrique, l'utilisateur peut, entre autres, poser sa question au linguiste Bernard Cerquiglini, participer aux quiz de la langue française, à la dictée de Bernard Pivot...

Née en 1984, TV5 est une chaîne de télévision francophone à vocation généraliste et mondiale. Elle diffuse une sélection de programmes issus de médias publics francophones.

TV5 Monde
[Le français pour tous](#)

Source :

-

Autres actualités d'intérêt

Séminaire : « De la théorie à la réalité : la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'épreuve des faits » – Lac Beauport (Québec)


Du 25 au 27 septembre 2008 se tiendra au Lac Beauport à Québec un séminaire intitulé « De la théorie à la réalité : la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'épreuve des faits ». Ce séminaire est organisé sous les auspices de la Faculté de droit de l'Université Laval, avec le soutien financier du gouvernement du Québec, plus spécialement du ministère des Relations internationales, ainsi que du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Cet événement abordera quatre thèmes relatifs à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles, lesquels apparaissent dans le programme que vous trouverez [en cliquant ici](#). Ces thèmes sont:

1. Les mesures destinées à protéger et à promouvoir les expressions culturelles sur le territoire national;
2. Le traitement préférentiel pour les pays en développement;
3. L'intégration de la culture dans les politiques de développement durable;
4. Les expressions culturelles menacées.

Les participants seront d'abord et avant tout des juristes provenant de plusieurs régions du monde, mais des professionnels de la culture seront également invités pour mettre en lumière des problématiques spécifiques reliées à la mise en œuvre de la Convention.

Le colloque sera ouvert à un maximum de soixante-quinze observateurs. Pour les personnes de l'extérieur, il sera possible de réserver une chambre au Manoir St-Castin.

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant: [FORMULAIRE](#) .

Pour de l'information supplémentaire, vous êtes invités à communiquer avec M^{me} Caroline Roy : caroline.roy@fd.ulaval.ca, 418 656.2131 poste 4532.

Source:

- [Site Internet de la Faculté de droit de l'Université Laval](#)

Forum du Conseil de l'Europe sur les politiques cinématographiques « Élaborer des politiques pour le cinéma de demain » - Cracovie (Pologne)

À Cracovie, les 11-13 septembre 2008, se déroulera le Forum du Conseil de l'Europe sur les politiques cinématographiques « Élaborer des politiques pour le cinéma de demain ». Le Conseil de l'Europe précise que ce Forum « servira de plateforme de discussion sur les politiques cinématographiques du point de vue de leur impact sur la diversité des identités et des expressions culturelles ».

« Le Forum permettra aux gouvernements et à la communauté du cinéma de renouveler le débat sur les principes sous-jacents, sur l'efficacité et la rentabilité des méthodes de soutien public au cinéma, à l'heure où la mondialisation menace la diversité à force d'homogénéisation et de banalisation, où les technologies numériques redéfinissent la nature de la production et de la distribution cinématographiques et donnent naissance à de nouveaux schémas de consommation. »

L'hôte du Forum sera l'Institut cinématographique polonais en association avec le ministère de la culture de la Pologne et la ville de Cracovie. L'Institut travaille avec le ThinkTank européen pour le cinéma et les politiques cinématographiques afin

d'élaborer un programme « qui permet à la fois de reconnaître la contribution du film à la vie culturelle et à s'interroger comment les politiques publiques pourraient faire face aux à la transformation radicale de cet espace public connu sous le nom de cinéma ».

Source :

- [Site Internet du Conseil de l'Europe](#)

Haut de la page 

« Scène ouverte » : conférence annuelle de Culture Action Europe – Marseille (France)

Du 23 au 25 octobre 2008, Culture Action Europe tiendra sa conférence annuelle à Marseille (France). Cette rencontre réunira une série d'acteurs culturels de toute l'Europe pour débattre des enjeux de la coopération culturelle européenne et du rôle de la culture et des acteurs culturels dans le projet européen. Les échanges s'articuleront autour de deux thématiques principales : la place de la culture dans les relations extérieures de l'Union européenne (avec un centrage sur la zone euro-méditerranéenne) et le rôle des acteurs civils dans l'élaboration des politiques culturelles européennes. Elle mettra en outre en avant la place des collectivités locales dans la coopération culturelle européenne internationale. Pour en apprendre davantage, nous vous invitons à vous rendre sur le [site Internet](#) de Relais Culture Europe.

Haut de la page 

L'Argentine convoque une réunion du Secrétariat Pro Tempore du Forum des ministres de la culture et des personnes responsables des politiques culturelles d'Amérique latine et des Caraïbes

La République d'Argentine, qui assume présentement la présidence du Secrétariat Pro Tempore du Forum des ministres de la culture et des personnes responsables des politiques culturelles d'Amérique latine et des Caraïbes, a convoqué une réunion de cet organe permanent du Forum, les 30 et 31 octobre 2008, dans la ville de Buenos Aires.

Les participants à cette rencontre traiteront notamment des célébrations de la XVI^e édition du Forum des ministres de la culture et des personnes responsables des politiques culturelles d'Amérique latine et des Caraïbes qui aura lieu en 2009, en Argentine.

Outre l'Argentine, le Secrétariat Pro Tempore se compose de : Trinidad et Tobago, Venezuela, CARICOM, République dominicaine et Cuba.

Source :

- [Portail de la culture d'Amérique latine et des Caraïbes](#)

Haut de la page 